
CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

Le diabète pendant la grossesse est associé à un risque accru pour la femme et le fœtus. Afin de réduire au maximum ce risque supplémentaire, des mesures spécifiques s'imposent. Lorsqu'une femme diabétique souhaite être enceinte, il est préférable d'en discuter déjà avant la grossesse. Certains antidiabétiques oraux acquièrent progressivement une place dans le contrôle du diabète pendant la grossesse, tant dans le diabète préexistant à la grossesse que dans le diabète gestationnel, bien que les notices de ces médicaments mentionnent pour le moment encore la grossesse comme contre-indication. Ce numéro des Folia donne plus d'explications à ce sujet.

En ce qui concerne l'antidiabétique oral rosiglitazone (une glitazone), les indications sont au contraire restreintes. Selon un consensus de deux grandes associations du diabète, l'une européenne et l'autre américaine, la rosiglitazone n'a plus de place dans la prise en charge du diabète de type 2 en raison de son rapport bénéfices/risques défavorable, alors qu'il existe des alternatives thérapeutiques. Selon ce même consensus, la pioglitazone (une autre glitazone) ne devrait plus être utilisée qu'en troisième intention. Il paraît clair en tout cas que les glitazones ne répondent pas aux attentes.

L'étude JUPITER a mis en lumière la place des statines en prévention primaire. Cette étude doit toutefois être analysée de manière approfondie avant d'envisager des changements importants dans les recommandations relatives au dépistage et à la prévention. Un certain nombre de questions restent en effet sans réponse. Ce numéro des Folia donne plus de détails à ce sujet.

VISITEZ NOTRE SITE WEB www.cbip.be ou www.bcfi.be

ADRESSES DE CORRESPONDANCE

Rédaction

(à propos du contenu des publications du C.B.I.P.)
C.B.I.P.
c/o Heymans Instituut
De Pintelaan 185, 9000 Gent
E-mail: redaction@cbip.be

Administration et problèmes techniques

C.B.I.P.
c/o Agence Fédérale des Médicaments et
des Produits de Santé (AFMPS)
Eurostation, bloc II, 8ème étage
Place Victor Horta 40, boîte 40, 1060 Bruxelles
Adresses e-mail:
specialites@cbip.be (à propos des spécialités reprises
dans le Répertoire Commenté des Médicaments)
administration@cbip.be (changements d'adresse
postale pour les pharmaciens, changements d'adresse
e-mail, demandes des Folia ou du Répertoire; en ce
qui concerne les médecins et les dentistes, les chan-
gements d'adresse postale se font automatiquement
par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale)
informatique@cbip.be (à propos des aspects
techniques concernant le site Web et les versions
électroniques du Répertoire)

BUREAU DE REDACTION

T. Christiaens (Université Gent), G. De Loof (Domus Medica) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), G. Beuken (Société Scientifique de
Médecine Générale), M. Bogaert, M.L. Bouffieux (Agence Fédérale des
Médicaments et des Produits de Santé), P. De Paepe (Université Gent), N. Fierens,
F. Froyman, G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre
Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele (Université Gent),
A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge), K. Vantiegheem.

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité
du Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (Belgisch Centrum voor
Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par l'Agence Fédérale des
Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)

Editeur responsable:
J.M. MALOTEAUX
Chaussée de Bruxelles, 633
6210 Les Bons Villers

Les informations publiées dans les FOLIA PHAR-
MACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises
sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne
peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.